

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 11 octobre, à 20 heures 00, le conseil municipal de la commune de Saint-Julien-Montdenis, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace de la Croix des Têtes, sous la présidence de monsieur François **ROVASIO**, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 6 octobre 2023.

Date d'affichage : 06 octobre 2023

PRESENTS : François **ROVASIO** maire, Bernard **MILLE**, Martine **MASSON**, José **VARESANO**, Nelly **CHAIN**, Florent **FRETY** : adjoints,
Marie-José **AMEVET**, Muriel **BARD**, Sylvie **BORJON**, Véronique **FERRI**, Raphaël **PELLEGRINI**, Corinne **COLLOMBET**, Odile **PIATON**, Franck **LEFEVRE**, Christophe **AZAÏS**.

ABSENTS : Thomas **BILLON-PIERON** (procuration à Muriel **BARD**), Pascale **EXCOFFIER** (procuration à Nelly **CHAIN**) Alexandre **THOMAS** (procuration à véronique **FERRI**), Isabelle **ALBERT**.

SECRETARE DE SEANCE : Christophe **AZAÏS**

Monsieur le Maire demande le rajout de deux points à l'ordre du jour :

A - Convention NEFLE

B – Convention Tripartite TELT, CEN, COMMUNE

Ajout des Points A et B accepté à l'unanimité.

A - convention NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble)

L'école élémentaire a bénéficié d'une subvention de 26 000€ de l'Education Nationale et de 6 962€ du CCAS (Don M.MINORET) soit un budget total de 32 962€. La somme de 23 000€ a été dépensée pour « l'école dehors » (Halle couverte, fauteuils pour hyper-actifs, Tableaux, Jeux (Slackline, Puissance 4 géant). Un mur d'escalade fait partie du projet en attente de trouver son emplacement adéquat. Reste à réaliser des tables d'addition et multiplication sur les marches d'escalier pour la somme de 1 000€.

Autorisation à M. le Maire de signer cette convention avec l'Education Nationale : accepté à l'unanimité.

B – Convention Tripartite entre TELT, CEN et COMMUNE

Cette convention concerne le plan de gestion du site « RIEU SEC » pour la surface de 2 ha 67 dans le cadre des mesures compensatoires environnementales de TELT.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2023

Ce plan de gestion a été établi par le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) en 2014 s'agissant d'un « milieu semi-ouvert » pour en faire des pâturages.

Ces terrains seront dorénavant gérés comme « un milieu ouvert et arbustif ».

Cette convention a une durée de 18 mois.

Autorisation à M. le Maire de signer cette convention : accepté à l'unanimité.

1 Attribution marché public travaux de démolition pour le réaménagement du centre Bourg.

Sept entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Après une phase de négociation, l'entreprise TP MANNO, entreprise sise à Saint-Jean-de-Maurienne, répondant à tous les critères exigés, a été retenue pour la somme de 98 707€.

Attribution du marché à l'entreprise TP MANNO : approuvé à l'unanimité.

2 Comptes-rendus réunions :

sans objet

3 Questions diverses

- Le chemin des COURS sera fermé à la circulation de tous les véhicules à moteur.

- Demande d'habitants pour arrêter la nuit, la sonnerie des cloches de l'église : avis négatif du conseil municipal.

- Eclairage Public :

Les travaux concernant la réfection de l'éclairage public sont en cours, le but est d'économiser 74 % de la consommation globale.

L'éclairage sera modulé en plusieurs phases : Première heure 70 %, Deuxième heure 50 %, Troisième 30 % ce durant la nuit, puis retour à 70 % à l'aube.

- Réfection de l'enrobé dans Montdenis, le surplus servira à boucher les trous rue de la Promenade

- Projet Avenue de la Gare, enlever les barrières en bois qui seront remplacées par un trottoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.